

Image not found or type unknown



Immigration pour vacances

Par **babou56**, le **06/06/2013 à 11:25**

Bonjour,
Je souhaiterais accueillir une amie étrangère pour 1 mois. Quelles sont les démarches?
Cordialement

Par **citoyenalpha**, le **06/06/2013 à 17:22**

Bonjour
votre amie doit demander un visa court séjour (sauf cas de dispense) auprès des services consulaires français de son pays de résidence.
vous devrez de votre part demander une attestation d'accueil auprès de votre mairie.
Restant à votre disposition